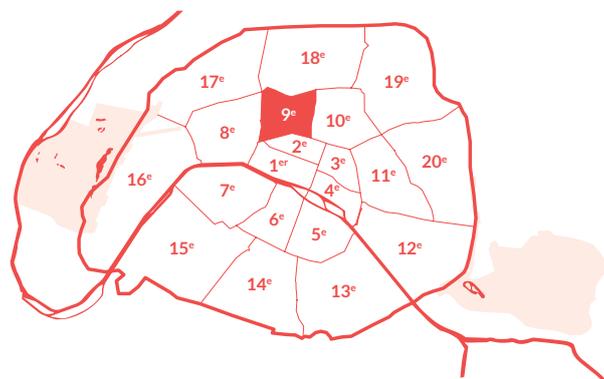


# CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Une ambition au service du territoire parisien



# PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE DU 9<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT



**SOMMARE**

<b>PRÉAMBULE</b>	<b>4</b>
Préambule général	4
Présentation de la dynamique CTG	4
Une inscription sur le territoire	6
<b>LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE : UNE DÉCLINAISON À L'ÉCHELLE LOCALE</b>	<b>7</b>
Spécificité d'approche méthodologique pour le PST 9 <sup>e</sup>	7
Les instances mise en place pour l'élaboration du PST 9 <sup>e</sup>	8
Les étapes de la construction du PST	9
Des financements et des interventions au service des habitants	9
<b>LE 9<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT EN CHIFFRES</b>	<b>10</b>
Les principales caractéristiques du 9 <sup>e</sup> arrondissement	10
<b>LES PRINCIPAUX BESOINS REPÉRÉS PAR AXES</b>	<b>14</b>
Axe 1 : Insertion – Accès aux droits et aux services	14
Axe 2 : Cadre de vie – Hébergement – Logement et lien social	15
Axe 3 : Petite enfance – Parentalité	16
Axe 4 : Jeunesse	17
<b>LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE</b>	<b>18</b>
<b>LE PLAN D' ACTIONS</b>	<b>19</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>20</b>
Annexe 1 - Fiches actions	21
Annexe 2 - Ressources	37
Annexe 3 - Partenaires	38

# PRÉAMBULE



## Préambule général

Dans la perspective d'intervenir en cohérence avec les orientations générales citées dans la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) 2018 -2022, la Caisse d'Allocations Familiales (Caf) de Paris s'engage à renforcer les services aux familles par le biais du développement social local. Cette approche permet en effet à la branche Famille de mener une action sociale territoriale, la conduisant à jouer un rôle d'ensemblier, d'animateur de réseaux partenariaux et de développeur d'équipements et de services au plus près des territoires et des publics. En parallèle, la Ville de Paris est engagée depuis plusieurs années, dans une dynamique de politique sociale plaçant les Parisiens au cœur de ses préoccupations. Ainsi, la collectivité parisienne et la Caf de Paris visent à consolider leur rôle d'investisseur social et leur implication en tant qu'acteurs à part entière dans la vie des territoires et dans leur développement en signant une Convention Territoriale Globale (CTG) de services aux familles.

## Présentation de la dynamique CTG

La CTG est une démarche de partenariat politique et stratégique qui permet de mobiliser les moyens des Caf et des collectivités territoriales au service d'une réponse globale aux besoins repérés sur les territoires. Cette démarche a été expérimentée entre 2009 et 2011 par 16 Caf et leurs partenaires, puis généralisée par la COG 2018-2022 comme le nouveau cadre partenarial des Caf locales avec les collectivités territoriales.

À Paris, un Accord-Cadre a été établi entre la Ville et la Caf de Paris pour la période 2018-2021. Validé par la commission d'action sociale de la Caf le 12 décembre 2017, il a été adopté en Conseil de Paris le 7 février 2018 et signé le 10 juillet 2019. Cet Accord-Cadre, qui constitue le cadre de la CTG parisienne, est un nouvel instrument de performance, de programmation et de déclinaison territoriale des politiques sociales et familiales de la Caf et de la Ville.

Cet Accord-Cadre engage la Caf, le Centre communal d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP), et sept autres directions de la Ville : Direction de

l'Action Sociale, de l'Enfance et la Santé (DASES), Direction des Familles et de la Petite enfance (DFPE), Direction des Affaires Scolaires (DASCO), Direction de la Démocratie, des citoyens et des territoires (DDCT), Direction des Affaires Culturelles (DAC), Direction du Logement et de l'habitat (DLH), Direction Jeunesse et Sports (DJS).

La Direction Sociale de Territoire de la DASES et le CASVP sont les référents de la Ville de Paris pour cet Accord-Cadre et à ce titre, co-pilotes de l'élaboration des projets sociaux de territoire avec la Caf.

À l'échelle de chaque arrondissement, la CTG se décline en effet en un Projet Social de Territoire (PST) élaboré à partir d'un diagnostic partagé entre les partenaires institutionnels, associatifs, les élus et les habitants. Ce PST rassemble les actions et les moyens de la Caf de Paris et de la collectivité parisienne pour agir ensemble sur les champs suivants : petite enfance et enfance, jeunesse, soutien à la parentalité, insertion et accès aux droits, cadre de vie, logement, lien social et citoyenneté.

La philosophie de l'Accord-Cadre signé entre la Ville et la Caf de Paris est fondée sur 5 orientations prioritaires et 5 principes :

## LES 5 PRINCIPALES ORIENTATIONS PRIORITAIRES POUR 2018-2021

1. Faire de l'accès aux droits un chantier prioritaire, en favorisant l'accès à l'information et aux services ;
2. Favoriser la cohésion sociale et le vivre ensemble par l'investissement social sur les territoires ;
3. Développer des services aux familles accessibles à tous et de qualité ;
4. Accompagner les parents dans leur rôle à chaque étape et transition de la vie ;
5. Favoriser l'insertion sociale et professionnelle et l'intégration de chacun dans son cadre de vie.

### LE PST, UNE RÉPONSE GLOBALE AUX BESOINS REPÉRÉS SUR LES TERRITOIRES



CTG  
(ACCORD-CADRE)



01  
IDENTIFICATION  
DES BESOINS  
DU TERRITOIRE

**Diagnostic partagé**  
avec les partenaires  
et les habitants



02  
DÉTERMINATION  
DES ACTIONS  
SPÉCIFIQUES

**Projet social  
de territoire**



03  
MISE EN ŒUVRE  
D'ACTIONS  
LOCALES

## LES 5 PRINCIPAUX PRINCIPES

1. La complémentarité des politiques menées par les partenaires dans un souci de cohérence et d'efficacité ;
2. La recherche de l'équité territoriale au plus près des besoins et dans l'optique de corriger les inégalités sociodémographiques et de territoire ;
3. L'accessibilité aux services pour l'ensemble des utilisateurs sans discrimination ;
4. L'ancrage territorial des actions menées qui peuvent être spécifiques selon les territoires ;
5. La participation directe des habitants au projet social de territoire et aux actions menées.

## Une inscription sur le territoire

En 2014, la Caf de Paris a lancé une démarche interne afin de mobiliser l'ensemble de ses services autour de la démarche CTG. Des « diagnostics en marchant » ont été réalisés sur 8 quartiers parisiens. L'objectif était d'identifier les principaux points marquants du territoire par des données quantitatives et qualitatives, et surtout de faire le choix d'une approche territoriale.

Entre janvier et juin 2016, la démarche CTG s'est consolidée par la réalisation de diagnostics territoriaux sur les 10<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> arrondissements. Elle a été encadrée par quatre équipes. L'objectif était d'identifier des enjeux sur les territoires et d'élaborer des fiches défis.

Par ailleurs, dans le cadre de « trois ateliers du samedi » des diagnostics territoriaux sont élaborés sur les 11<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> arrondissements de janvier à juin 2017, puis sur les 16<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> en 2018. Ces ateliers participatifs d'une journée, servaient à prendre en compte l'expertise d'usage des habitants, complémentaire dans la construction de diagnostics. Pendant cette période, ce sont toutefois les diagnostics CTG qui marquent un ancrage de la Caf de Paris dans les territoires.

À partir de septembre 2018, la démarche CTG de la Caf de Paris se décline sur les territoires par l'élaboration des PST. Les 14<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> arrondissements sont les premiers territoires à avoir expérimenté la démarche pour la mise en œuvre d'un PST. En 2019, les PST des 9<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> arrondissements ont été lancés. Cette année 2020 s'achève également par le lancement de trois PST, respectivement sur les 16<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements.



# LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE : UNE DÉCLINAISON À L'ÉCHELLE LOCALE

## Spécificité d'approche méthodologique pour le PST 9<sup>e</sup>

Afin d'élaborer le PST 9<sup>e</sup>, la Caf et les services représentant les co-pilotes départementaux de la Ville de Paris se sont entendus sur une méthodologie prenant appui sur les diagnostics existants.

Ainsi, la première séance d'élaboration du PST a consisté en la mise en commun des données fournies par la Caf et par les services de la Ville. Cette étape a permis de dégager des grands axes de travail proposés ensuite lors d'une deuxième séance collective avec l'ensemble des partenaires de l'arrondissement, mairie du 9<sup>e</sup>, services de la Ville, partenaires associatifs et institutionnels, représentants des comités de quartier et la Caf.

Les deux séances collectives de travail sur le diagnostic et les enjeux se sont tenues à la mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement.

Aussi, les enjeux ont été travaillés en groupes de travail répartis par axes afin de définir des propositions d'actions.

## Les instances mise en place pour l'élaboration du PST 9<sup>e</sup>

### LA COORDINATION ET LE PILOTAGE

**Un groupe de coordination** de l'élaboration des PST réunissant dans un premier temps les trois Copilotes (la Caf, la DST nord et le CASVP) puis également la PMI, la référente famille de la CASPE et la DASCO.

**Un comité de pilotage** (Copil) local constitué de l'équipe de direction de la Caf et son responsable de territoire, le CASVP, la DST Nord, la Mairie du 9<sup>e</sup>, des représentants des directions de la collectivité parisienne concernées par l'Accord-Cadre et impliquées sur le territoire et des représentants des habitants.

Le 7 novembre 2019, le Copil du PST du 9<sup>e</sup> arrondissement s'est réuni une première fois afin de valider des axes d'intervention et des enjeux à la suite des travaux de diagnostic et d'état des lieux des actions existantes.

Le 10 mars 2020, le Copil s'est réuni pour la deuxième fois pour valider les propositions de fiches-actions au regard des axes et enjeux définis le 7 novembre 2019.

Le 14 janvier 2021, une réunion du Copil s'est tenue pour la validation du présent document et pour lancer la mise en œuvre des actions prévues en 2021.

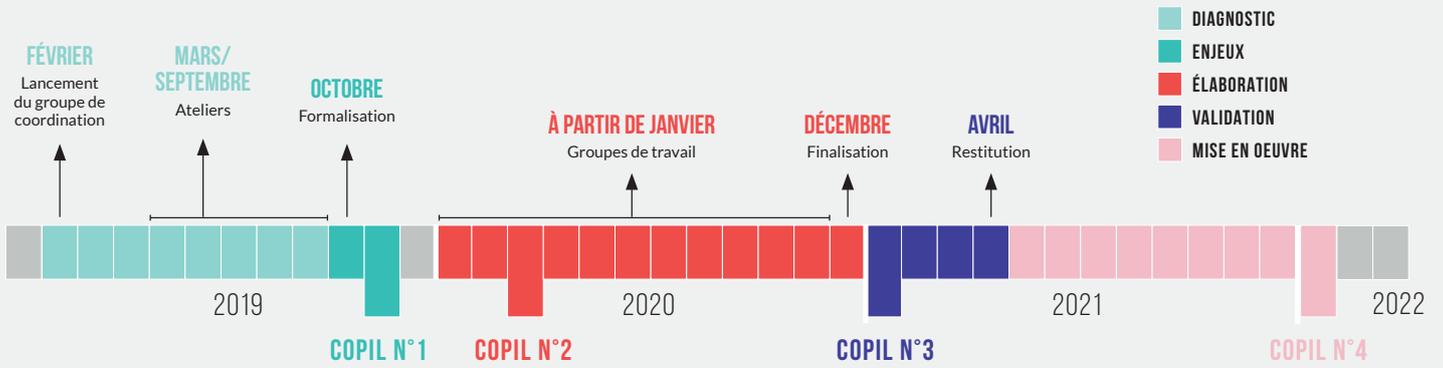
À l'issue de cette troisième rencontre, un pilotage dynamique et en continu de la démarche doit être mis en place au moins jusqu'à la fin de la Cog, avec notamment une réunion du Copil deux fois par an pour poursuivre la mise en œuvre du plan d'actions et son évaluation.

### LA PARTICIPATION DES ACTEURS DU 9<sup>E</sup>

**Des ateliers** ont été organisés en mai 2019 avec les services de la Ville et ceux de la Caf puis en septembre 2019 avec l'ensemble des acteurs du 9<sup>e</sup>. Ces ateliers ont été des moments phares de participation des différents acteurs. La première rencontre a permis d'établir les contours d'un pré-diagnostic, et la deuxième de travailler sur les axes d'action identifiés.

**Des groupes de travail** se sont mis en place par des agents de la Caf, des référents de la Ville de Paris et des acteurs locaux en charge de la conception et de la mise en place des actions.

## LES ÉTAPES DE CONSTRUCTION DU PST 9<sup>E</sup>



## DES FINANCEMENTS ET DES INTERVENTIONS AU SERVICE DES HABITANTS

La Caf et la Ville de Paris soutiennent le développement et le fonctionnement des structures sur le 9<sup>e</sup> arrondissement, en direction de tous les habitants dans les domaines suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, soutien à la parentalité, lien social et citoyenneté, logement et cadre de vie, santé, seniors, handicap, insertion, numérique et culture.

Rue des Martyrs

Crédits : Caroline Moreau / Ville de Paris



# LE 9<sup>E</sup> ARRONDISSEMENT EN CHIFFRES

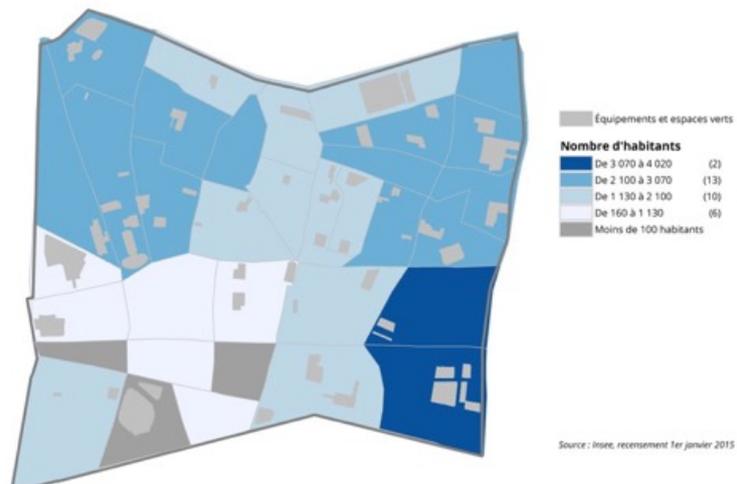
## Les principales caractéristiques du 9<sup>e</sup> arrondissement

### LE 9<sup>E</sup>, UN TERRITOIRE DENSÉMENT PEUPLÉ

La population du 9<sup>e</sup> arrondissement a peu évolué entre 2007 et 2015. Elle atteignait 59 408 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2015<sup>1</sup>. Le 9<sup>e</sup> figure parmi les arrondissements moyens de Paris (217,5 hectares) et les plus densément peuplés avec 27 251 habitants au km<sup>2</sup> (contre 20 934 habitants/km<sup>2</sup> en moyenne à l'échelle de la capitale). La population est plus dense dans le nord et à l'est de l'arrondissement, le sud et l'ouest étant principalement occupés par des activités tertiaires (présence de centres commerciaux et sièges d'entreprises).

**59 408**  
habitants  
en 2015

Nombre d'habitants au 1er janvier 2015



<sup>1</sup> Données Insee 2015.

## UN ARRONDISSEMENT DE PLUS EN PLUS AISÉ, PLUS QUE LA MOYENNE PARISIENNE MAIS PARTICULIÈREMENT CONTRASTÉ

Le 9<sup>e</sup> compte également parmi les arrondissements les plus aisés mais présente de forts écarts au sein de sa population. En 2014, ses habitants étaient, en moyenne, moins touchés par la pauvreté que les parisiens. 12 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté, contre 16,1 % à Paris.

Par ailleurs, les cadres sont de plus en plus présents dans le paysage social du territoire. Sur la période 2010-2015, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures a augmenté de 4 % (soit 733 personnes) alors que l'augmentation à Paris était de 2 %. En 2015, 37 % des actifs du 9<sup>e</sup> étaient des cadres contre 29 % sur Paris. De ce fait, le 9<sup>e</sup> se situe dans la moyenne haute des niveaux de richesses des arrondissements parisiens. Le revenu médian des habitants se situe d'ailleurs autour de 2 805 €/mois (soit 33 668 €/an), bien au-delà de la médiane parisienne qui s'élève à 2 222 €/mois (soit 26 668 €/an).

Il faut aussi noter que, la population allocataire du 9<sup>e</sup> est peu dépendante aux prestations sociales de la Caf de Paris. En effet, au sein de l'arrondissement, 20 % de la population allocataire dispose de ressources composées à 100 % de prestations, 3 % entre 75 à 99 %, 5 % entre 50 à 74 %, 12 % entre 25 à 49 % et 59 % entre 0 à 24 %.

Ceci étant dit, même si au premier abord, le paysage social du 9<sup>e</sup> ne présente globalement aucun signe alarmant de précarité sociale, certaines disparités infra-arrondissement demeurent et nécessitent une grande vigilance notamment de la part des acteurs sociaux.

L'Ouest du territoire apparaît plus aisé que l'Est, notamment avec la présence de 48 % de cadres et professions intellectuelles supérieures dans certains quartiers (contre en moyenne 31 % et 43 % sur le reste de l'arrondissement).

Les jeunes de 15 à 24 ans sont majoritairement touchés par le chômage. Si bien qu'en 2013, 10,1 % des 15 à 64 ans était au chômage (contre 11,9 % à Paris), et en 2015, les Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) âgés de moins de 26 ans représentaient 15,1 % de l'ensemble des DEFM du territoire (16,8 % à Paris).

Aussi, les habitants de 75 ans et plus du 9<sup>e</sup> sont, en moyenne, nettement plus touchés par la pauvreté que les parisiens, bien que cette tranche d'âge soit moins représentée sur l'arrondissement qu'à Paris. Le taux de pauvreté des 75 ans et plus se situe à 9,6 %, contre 8,7 % à Paris. En revanche, il est à noter que, le taux de pauvreté rapporté à l'ensemble de la population du 9<sup>e</sup> arrondissement est moins élevé à Paris et se situe autour de 11,8 % (16,2 % à Paris).

Du point de vue de la précarité sociale, dans certains quartiers, d'autres catégories de publics souffrent d'isolement notamment les familles monoparentales, les allocataires du RSA, etc.

## CES DERNIÈRES ANNÉES, UN ARRONDISSEMENT DE MOINS EN MOINS FAMILIAL

Entre 2010 et 2015, une évolution à la baisse du nombre de familles au sein du territoire est observée, soit - 4 % (contre - 1 % à Paris) ce qui représente - 265 familles. De même, alors que le constat est fait d'une augmentation du nombre de familles monoparentales à Paris (+3 %), leur nombre baisse dans le 9<sup>e</sup> (- 4 %).

Par conséquent, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, avec près de 60 000 habitants, le 9<sup>e</sup> comptait uniquement 7 521 familles avec enfants, soit 24 % de l'ensemble des ménages (contre 25 % à Paris). De plus, seuls 17,4 % des couples avaient des enfants et 6,3 % des familles étaient monoparentales.

À l'instar de la population parisienne, le 9<sup>e</sup> se caractérise en outre par une présence importante de personnes seules sans enfant à charge, soit respectivement 51 %.

En juin 2019, le 9<sup>e</sup> compte 54 % d'allocataires isolés sans enfant, 3 % de couples sans enfant, 33 % de couples avec enfants et 10 % de personnes isolées avec enfants.

De même, sur 15 081 prestations versées aux allocataires du 9<sup>e</sup>, 6648 sont destinées à l'entretien de l'enfant, soit 44 % des aides.

## UN TERRITOIRE PRÉSENTANT UN FORT POTENTIEL ÉCONOMIQUE

Le 9<sup>e</sup> présente un fort potentiel économique grâce à la présence importante de sièges d'entreprises comme Google France, Danone, etc.

Il dispose également d'une densité commerciale deux fois plus élevée que la moyenne parisienne. Enfin, le 9<sup>e</sup> est connu pour son attractivité culturelle et touristique, notamment avec la présence des grands magasins (Printemps, Galeries Lafayette) ou encore l'Opéra Garnier.

## LA POPULATION ALLOCATAIRE DU 9<sup>E</sup> ET DE PARIS

	9 <sup>E</sup> ARRONDISSEMENT	PARIS
<b>Population Insee</b>	59 629	2 190 327
<b>Allocataires</b>	22 910	896 135
<b>Population couverte par les prestations</b>	10 246	430 050
<b>Part de la population couverte par la Caf (en %)</b>	38	41
<b>Structure par âge (en %) :</b>		
- De 0 à 14 ans	14	14
- De 15 à 29 ans	25	23
- De 30 à 44 ans	26	22
- De 45 à 59 ans	18	18
- De 60 à 74 ans	12	14
- De 75 ans et plus	6	8
<b>Structure familiale (en %) :</b>		
- Allocataires isolés sans enfant	54	58
- Isolés avec enfant(s)	10	11
- Couples sans enfant	3	4
- Familles monoparentales	7	8
- Couples avec enfant(s)	33	26
<b>Familles allocataires</b>	4 412	161 197
<b>Selon le nombre d'enfant(s) à charge (en %) :</b>		
- 1 enfant	25	29
- 2 enfants	55	48
- 3 enfants ou plus	12	14
<b>Nombre d'enfants à charge</b>	9 003	334 478
<b>Selon l'âge (en %) :</b>		
- Moins de 3 ans	14	13
- De 3 à 5 ans	16	16
- De 6 ans et plus	70	71
<b>Bénéficiaires d'une aide au logement</b>	4 673	225 748
<b>Par statut d'occupation et nature du parc (en %) :</b>		
- Location parc social	5	18
- Location parc privé	50	44
- Propriétaires	38	33
- Occupation gratuite	6	5
<b>Bénéficiaires des minima sociaux</b>	15 081	649 400
<b>Part des allocataires percevant le Revenu de Solidarité active (RSA) (en %)</b>	31	33
<b>Part des allocataires percevant le l'Allocation Adultes Handicapés AAH (en %)</b>	15	16
<b>Allocataires dans le champ des revenus*</b>		
- Dont allocataires dépendants des prestations à 50 % et plus (en %)	5	7
- Dont 100 %	20	24

Source : Caf de Paris, données 2017 et juin 2019 ; Insee, recensement 2016.



# LES PRINCIPAUX BESOINS REPÉRÉS PAR AXES

Le diagnostic partagé entre les différents partenaires du présent PST a permis de repérer plusieurs besoins sur le 9<sup>e</sup> arrondissement.

## Axe 1 : Insertion – accès aux droits et aux services

### ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUE

#### › L'enjeu de la dématérialisation des services publics pour la population

Actuellement, les administrations et les institutions (dont les Caf) dématérialisent de plus en plus leurs relations avec leurs usagers. Si cette démarche favorise l'accès aux droits du plus grand nombre, une attention particulière doit être apportée aux populations les plus fragiles et les moins à l'aise avec les démarches numériques. Les échanges entre les instances du territoire ont mis en lumière qu'une part assez importante des habitants du 9<sup>e</sup> pouvaient rencontrer des difficultés dans l'usage du numérique.

Cette situation est particulièrement préjudiciable pour les plus précaires. Ils ont effectivement souvent des difficultés à réaliser des démarches administratives notamment en raison de situations personnelles et familiales complexes.

### › Un manque d'informations autour de l'emploi ?

Les professionnels du champ social n'ont pas tous systématiquement une connaissance assez approfondie pour accompagner les personnes dans leurs parcours de formation et d'accès à l'emploi, ce qui pose le problème d'un accompagnement global dans les démarches pour définir et/ou peaufiner un projet professionnel.

Par ailleurs, l'absence de visibilité notamment des différentes offres des structures d'apprentissage du français ne favorise pas l'accompagnement à l'insertion des personnes par des professionnels du social.

## ENJEUX ET FICHES-ACTIONS RETENUS PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE

› **E1.** Favoriser l'insertion socio-professionnelle des personnes qui sont les plus éloignées de l'emploi.

*FA A1-E1 : Cycles apprenants : découvrir les dispositifs de soutien à l'insertion professionnelle.*

› **E2.** Favoriser l'accès aux droits et aux services, soutenir le maintien des droits et lutter le non-recours.

*FA A1-E2 : Informations collectives et soutiens individuels des intervenants pour l'accès aux droits.*

*FA A1-E3 : Cycles d'information sur les dispositifs de soutien au départ en vacances et l'accès aux loisirs.*

› **E3.** Favoriser l'inclusion numérique.

*L'action prévue par le groupe de travail « Cycles apprenants : accompagner et orienter vers les démarches d'accès aux droits dématérialisées » est à inclure dans la programmation des séances prévues par le Réseau d'inclusion numérique.*

## Axe 2 : Cadre de vie - hébergement - logement et lien social

### ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUE

› **Une forte croissance du nombre de logements mais la présence d'habitats inadaptés et de situations de surpeuplement**

Entre 2010 et 2015, nous observons une forte augmentation du nombre de logements au sein du 9<sup>e</sup> arrondissement (+ 3,3 % contre 0,8 % à Paris). Sur la même période, on comptabilise + 30 % de logements sociaux, soit 377 résidences HLM supplémentaires (contre + 4 % à Paris). Si l'augmentation des logements est un constat plutôt favorable aux conditions de vie des habitants, à l'instar de Paris, 54 % des résidences principales sont constituées de 1 ou 2 pièces<sup>14</sup>.

De plus, le 9<sup>e</sup> se caractérise par une situation de surpeuplement en proportion de familles allocataires aussi importante que dans le 19<sup>e</sup>. Chaque année, environ 50 familles bénéficiaires d'allocations logement

<sup>14</sup> Insee, recensement 1<sup>er</sup> janvier 2015.

vivent en situation de surpeuplement<sup>15</sup>. Par ailleurs, on observe un faible taux de logements sociaux sur l'arrondissement (5 % contre 18 % à Paris)<sup>16</sup>.

#### › La méconnaissance des dispositifs par les habitants

Sur le 9<sup>e</sup>, on constate une multiplicité de canaux d'informations visuels et écrits. Toutefois, malgré cette abondance, les dispositifs d'aide demeurent méconnus des habitants.

## ENJEUX ET FICHES-ACTIONS RETENUS PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE

#### › E1. Faciliter l'accueil et l'accompagnement social des personnes sans hébergement

*FA A2-E1 : Accompagnement des personnes sans hébergement ou en hébergement d'urgence ou temporaire*

#### › E2. Lutter contre les situations de surpeuplement, d'insalubrité et d'inadaptation des logements

*FA A2-E2 : Informations collectives autour du logement*

#### › E3. Favoriser les mobilités et permettre à toutes et tous de profiter d'un cadre de vie adapté et des ressources du 9<sup>e</sup>

*FA A2-E3 : Spots web radiophoniques sur les ressources du 9<sup>e</sup>*

#### › E4. Développer des espaces et des vecteurs de socialisation notamment en direction des personnes les plus isolées

*FA A2-E4 : Réseau AVS 9<sup>e</sup>*

#### › E5. Favoriser la rencontre des différents publics et encourager la mixité sociale

*FA A2-E5 : Convivialité inter-structures*

## Axe 3 : Petite enfance – parentalité

### ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUE

#### › Une importante spécificité du mode de garde dans le 9<sup>e</sup>

Les échanges entre les partenaires révèlent une importante spécificité du mode de garde dans le 9<sup>e</sup>. La garde à domicile représente en effet 31 % de l'offre d'accueil dans l'arrondissement, contre 19 % en moyenne sur Paris. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette particularité : les revenus des familles, le niveau socioprofessionnel, etc. Il demeure toutefois prioritaire de repérer les besoins des familles pour les modes de garde afin d'adapter leur diversification et de développer le nombre de places. À titre d'exemple, le 9<sup>e</sup> abrite un nombre important d'intermittents du spectacle, et notamment parmi les bénéficiaires du RSA. Cette situation socioprofessionnelle pose des questions spécifiques en matière de modes de garde liés aux horaires atypiques.

<sup>15</sup> Caf Paris, 2017.

<sup>16</sup> Insee, recensement 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### › Un manque de dynamique réseau sur l'arrondissement

Lors des groupes de travail, les partenaires de l'arrondissement ont fait part du manque de dynamique réseau sur le territoire. Les acteurs ne se connaissent pas assez et sont en demande de temps de rencontre afin de favoriser l'interconnaissance, l'échange de pratiques et l'information/sensibilisation autour de sujets spécifiques.

## ENJEUX ET FICHES-ACTIONS RETENUS PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE

### › E1. Concilier vie professionnelle et vie familiale

*FA A3-E1-1 : Connaître et valoriser l'offre globale de prise en charge de la famille en matière de mode de garde*

*FA A3-E1-2 : Expérimentation des Chèques Baby-sitting*

### › E2. Favoriser l'accompagnement à la parentalité

*FA A3-E2 : Construire et animer un réseau de partenaires autour de la parentalité*

### › E3. Renforcer la prévention en matière de protection de l'enfance

*FA A3-E3-1 : Favoriser une meilleure prise en charge des situations complexes en sensibilisant professionnelles et bénévoles*

*FA A3-E3-2 : Action expérimentale autour de la parole des enfants*

## Axe 4 : Jeunesse

### ELÉMENTS DE DIAGNOSTIC SPÉCIFIQUE

#### › Les jeunes de 16 à 29 ans représentent 24 % des habitants de l'arrondissement.

La population jeune du 9<sup>e</sup> est plutôt qualifiée, avec 45 % des jeunes de 16 à 29 ans qui sont diplômés du supérieur contre 35 % en moyenne à Paris. Toutefois, 8 % des 16 à 25 ans demeurent sans emploi ni étude, un chiffre proche de la moyenne parisienne (9 %).

#### › Une offre sociale pour les jeunes globalement satisfaisante sur l'arrondissement

Les offres de loisirs, culturelles et sportives sont développées de manière satisfaisante dans le 9<sup>e</sup> (2 Centres Paris Anim', 1 Point Information Jeunesse, 2 Espaces de Vie Sociale, 1 club de prévention...) mais celles-ci sont insuffisamment utilisées par les familles et souvent méconnues des jeunes. Lors des groupes de travail, les partenaires ont insisté sur le besoin d'adapter la communication au public jeune et de développer davantage d'actions hors-les-murs, dans une démarche « d'aller-vers ». Un besoin de temps de réseau, notamment autour de l'accompagnement à la scolarité, est souhaité pour garantir une meilleure complémentarité des actions et une plus grande connaissance des offres et dispositifs des partenaires du territoire.

## ENJEUX ET FICHES-ACTIONS RETENUS PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE

› **E1.** Favoriser l'accès et le recours des jeunes aux offres culturelles, sportives et de loisirs

*FA A4-E1-1 : Actions de médiation*

*FA A4-E1-2 : Piste d'action : Communiquer sur les offres jeunes*

› **E2.** Favoriser l'émergence de projets solidaires

*FA A4-E2 : Piste d'action : Favoriser la place des jeunes dans la cité*

› **E3.** Améliorer l'accompagnement à la scolarité

*FA A4-E3 : Coordonner et fédérer les professionnels autour de l'accompagnement à la scolarité*

## Le suivi et l'évaluation du Projet Social de Territoire

Les parties signataires s'engagent à mettre en œuvre, à suivre et à évaluer les actions décrites dans le projet.

Le Copil a vocation à se réunir deux fois par an pour suivre la mise en œuvre du PST. En amont, le groupe de coordination doit se réunir pour préparer le Copil.

Le calendrier et des indicateurs de suivi sont inscrits dans chacune des fiches-actions.

Des indicateurs globaux de suivi doivent permettre de suivre la mise en œuvre du PST 9<sup>e</sup> : nombre de Copils organisés par an, nombre et type de participants aux Copils ainsi que le niveau de réalisation des actions prévues dans le plan d'actions.

# LE PLAN D' ACTIONS

AXE	N° FICHE ACTION/ ENJEU	TITRE DE L'ACTION	PILOTE(S) DE L'ACTION	PUBLICS CIBLES	1 <sup>ER</sup> SEM. 2021	2 <sup>E</sup> SEM. 2021	1 <sup>ER</sup> SEM. 2022	2 <sup>E</sup> SEM. 2022	2023
INSERTION - ACCÈS AUX DROITS - VACANCES	FA A1-E1	Cycles apprenants : découvrir les dispositifs de soutien à l'insertion professionnelle	EPI Château Landon	Intervenants sociaux					
	FA A1-E2	Informations collectives et soutiens individuels des intervenants pour l'accès aux droits	Caf - Casvp SSP	Interventions sociaux et animateurs ENAD SSP9 <sup>e</sup>					
	FA A1-E3	Cycles d'information sur les dispositifs de soutien au départ en vacances et l'accès aux loisirs	Caf	Familles					
		Cycles apprenants : accompagner et orienter vers les démarches d'accès aux droits dématérialisées	Action à inclure dans la programmation des séances prévues par le Réseau d'inclusion numérique						
CADRE DE VIE - HÉBERGEMENT - LOGEMENT - LIEN SOCIAL	FA A2-E1	Accompagnement des personnes sans hébergement ou en hébergement d'urgence ou temporaire	DST	Intervenants sociaux					
	FA A2-E2	Informations collectives autour du logement	Caf, SSP	Habitants et acteurs associatifs et institutionnels					
	FA A2-E3	Spots web radiophoniques sur les ressources du 9 <sup>e</sup>	FJT St Lazare	Habitants et acteurs associatifs et institutionnels					
	FA A2-E4	Réseau AVS 9 <sup>e</sup>	Caf	Habitants, bénévoles et intervenants des structures de l'Animation de la Vie Sociale					
	FA A2-E5	Convivialité inter-structures	FJT du 9 <sup>e</sup> , DST, Caf	Habitants et personnes fréquentant les structures					
PETITE ENFANCE - PARENTALITÉ	FA A3-E1-1	Connaître et valoriser l'offre globale de prise en charge de la famille en matière de mode de garde	Caf, DFPE, DST	Professionnels et parents					
	FA A3-E1-2	Expérimentation des Chèques Baby-sitting	Faites le 9, Mairie du 9 <sup>e</sup> , Caf	Familles monoparentales					
	FA A3-E2	Construire et animer un réseau de partenaires autour de la parentalité	Caf, DFPE	Professionnels, familles et bénévoles					
	FA A3-E3-1	Favoriser une meilleure prise en charge des situations complexes en sensibilisant professionnels et bénévoles	SSP, DST, PMI	Bénévoles et professionnels du territoire, écoles, eaje					
	FA A3-E3-2	Action expérimentale autour de la parole des enfants	Mosaïques 9	Bénévoles, professionnels du territoire et enfants					
JEUNESSE	FA A4-E1-1	Actions de médiation	Caf, Réseau jeunesse (DJS)	Partenaires jeunesse, éducation nationale, acteurs associatifs					
	FA A4-E1-2	Piste d'action : Communiquer sur les offres jeunes	À définir	Réseau territorial, acteurs du champ social et sportif, écoles					
	FA A4-E2	Piste d'action : Favoriser la place des jeunes dans la cité	À définir						
	FA A4-E3	Coordonner et fédérer les professionnels autour de l'accompagnement à la scolarité	Caf	Professionnels et intervenants dans le domaine de l'accompagnement à la scolarité					

# ANNEXES

## FA A1-E1 FICHE ACTION

### AXE 1 : INSERTION - ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES

#### ENJEU 1

**FAVORISER L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES PERSONNES QUI SONT LES PLUS ÉLOIGNÉES DE L'EMPLOI**

#### NOM DE L'ACTION

**Cycles apprenants : découvrir les dispositifs de soutien à l'insertion professionnelle**

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

Développer une offre d'information à destination des travailleurs sociaux sur les dispositifs d'insertion professionnelle.

#### PILOTE(S)

EPI Château Landon

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un groupe de coordination et de planification des temps d'information.</li> <li>• Planification des temps d'information : une information par semestre.</li> <li>• Organisation de temps d'information sur :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les structures d'accompagnement à la recherche d'emploi (Pôle emploi, Mission locale, EPEC, Structures IAE).</li> <li>- Les dispositifs dédiés aux personnes les plus éloignées de l'emploi (premières heures, dispositifs IAE, garantie jeune, PLIE ...).</li> </ul> </li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	EPI, CASVP, DST, Caf
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Intervenants sociaux accompagnant des publics éloignés de l'emploi dans leurs démarches d'insertion professionnelle.
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	9 <sup>e</sup> arrondissement
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	1 an
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mise en place de temps d'information :</b> Planification et animation effective de temps d'information.</li> <li>• <b>Mobilisation des travailleurs sociaux :</b> Nombre de travailleurs sociaux présents lors des temps d'information.</li> <li>• <b>Information des travailleurs sociaux :</b> Nombre et diversité des partenaires présents pour animer les temps d'information.</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Cette action fait suite à une première proposition du groupe de travail incluant les autres institutions en charge de la gestion des prestations sociales. La direction du CASVP n'ayant pas obtenu d'accord pour leur participation, l'action est resserrée autour du partenariat Caf - SSP CASVP.
<b>PÉRIODE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› 2<sup>e</sup> semestre 2022 : groupe de coordination</li> <li>› 1<sup>er</sup> semestre 2023 : 1<sup>er</sup> cycle</li> </ul>

## FA A1-E2 FICHE ACTION

### AXE 1 : INSERTION - ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES

#### ENJEU 2

**FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES, SOUTENIR LE MAINTIEN DES DROITS ET LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS**

#### NOM DE L'ACTION

**Informations collectives et soutiens individuels des intervenants pour l'accès aux droits**

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

Accompagner les travailleurs sociaux et les animateurs de l'ENAD du CASVP SSP du 9<sup>e</sup> arrondissement sur les évolutions des prestations sociales versées par la Caf.

#### PILOTE(S)

Caf – CASVP SSP

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de sessions d'informations collectives sur les évolutions de la législation relative aux prestations sociales versées par la Caf.</li> <li>• Soutien individuel aux travailleurs sociaux sur les dossiers allocataires complexes.</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	Caf – CASVP SSP
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Travailleurs sociaux et animateurs de l'Espace Numérique d'Accès aux droits du SSP CASVP du 9 <sup>e</sup> arrondissement.
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	9 <sup>e</sup> arrondissement
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	2020 - 2022
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	Animation des informations collectives et de l'appui individuel sur les dossiers complexes par le chargé d'accès aux droits de l'équipe territoriale Caf de Laumière.
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de sessions d'informations.</li> <li>• Nombre de participants aux sessions d'informations.</li> <li>• Nombre de professionnels ayant bénéficié d'un soutien individuel.</li> <li>• Satisfaction des professionnels au regard des informations et du soutien reçus.</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Cette action fait suite à une première proposition du groupe de travail incluant les autres institutions en charge de la gestion des prestations sociales. La direction du CASVP n'ayant pas obtenu d'accord pour leur participation, l'action est resserrée autour du partenariat Caf – SSP CASVP.
<b>PÉRIODE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› 1<sup>e</sup> semestre 2022 pour les informations collectives.</li> <li>› 2<sup>e</sup> semestre 2022 pour les informations collectives.</li> </ul>

## FA A1-E3 FICHE ACTION

### AXE 1 : INSERTION - ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES

#### ENJEU 2

**FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SERVICES, SOUTENIR LE MAINTIEN DES DROITS ET LUTTER CONTRE LE NON-RECOURS**

#### NOM DE L'ACTION

Cycles d'information sur les dispositifs de soutien au départ en vacances et l'accès aux loisirs

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

Informers les habitants du 9<sup>e</sup> arrondissement sur les dispositifs de soutien au départ en vacances et à l'accès aux loisirs.

#### PILOTE(S)

Caf

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un groupe de coordination et de planification des temps d'information (coanimation par un travailleur social de la Caf et un travailleur social du SSP).</li> <li>• Planification des temps d'information du mois d'avril au mois de juin 2021.</li> <li>• Information des familles cibles.</li> <li>• Mise en place et animation des temps d'information au sein des espaces de vie sociale de l'arrondissement.</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	CASVP SSP, Caf, EVS de l'arrondissement, Caisse des Ecoles du 9 <sup>e</sup> , Ligue de l'Enseignement (séjours avec les centres d'animation).
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Familles du 9 <sup>e</sup> arrondissement les plus éloignées des dispositifs de soutien au départ en vacances et à l'accès aux loisirs.
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	9 <sup>e</sup> arrondissement
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	3 mois
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Locaux des EVS ou autres structures du territoire repérées par le groupe de coordination.</li> <li>• Listings des structures partenaires pour informer les familles cibles.</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Mise en place de temps d'information</b> Planification et animation effective de temps d'information.</li> <li>• <b>Mobilisation des familles cibles</b> Nombre de familles venues aux temps d'information.</li> <li>• <b>Information des familles cibles</b> Nombre et diversité des partenaires présents pour animer les temps d'information.</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	
<b>PÉRIODE</b>	› 1 <sup>e</sup> semestre 2022

## FA A2-E1 FICHE ACTION

### AXE 2 : LOGEMENT - HEBERGEMENT - CADRE DE VIE - LIEN SOCIAL

#### ENJEU 1

#### FACILITER L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PERSONNES SANS HÉBERGEMENT

#### NOM DE L'ACTION

Accompagnement des personnes sans hébergement ou en hébergement d'urgence ou temporaire

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Valoriser les structures existantes et leurs modalités d'orientation.
- Travailler ensemble à l'articulation entre les acteurs pour des parcours d'accès au logement.

#### PILOTE(S)

DASES - DST, CASVP

<b>DESCRIPTION</b>	Mise en place de coordinations sur des problématiques spécifiques, à destination des professionnels au sein des centres d'hébergement de l'arrondissement.
<b>PARTENAIRES</b>	FAS, Mairie d'arrondissement, Samu social, Coordinatrice Maraudes du 9 <sup>e</sup> .
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Public cible direct : les intervenants sociaux.</li> <li>• Public cible indirect : les personnes en rupture d'hébergement, en hébergement d'urgence ou en hébergement temporaire.</li> </ul>
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	9 <sup>e</sup> arrondissement
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	Un an et demi
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soliguide.</li> <li>• Répertoire FAS - Créer un réseau avec la FAS sur le 9<sup>e</sup> avec la mairie d'arrondissement.</li> <li>• Aides et dispositifs via PEPS.</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ensemble des structures concernées sont identifiées.</li> <li>• Des rencontres régulières entre acteurs sont organisées sur des thématiques diverses.</li> <li>• Un réseau d'acteurs est créé.</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Le projet initial d'élaboration de fiches par structure a évolué vers la mise en place de ces coordinations.
<b>PÉRIODE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› 2<sup>e</sup> semestre 2021</li> <li>› Toute l'année 2022. Mise en place des coordinations toutes les 5-6 semaines.</li> </ul>

## FA A2-E2 FICHE ACTION

### AXE 2 : LOGEMENT - HEBERGEMENT - CADRE DE VIE - LIEN SOCIAL

#### ENJEU 2

#### LUTTER CONTRE LES SITUATIONS DE SURPEUPLEMENT, D'INSALUBRITÉ ET D'INADAPTATION DES LOGEMENTS

#### NOM DE L'ACTION

Informations collectives autour du logement

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Faire connaître les ressources accessibles aux habitants.
- Favoriser l'accès des habitants aux dispositifs existants tant en prévention des difficultés de logement qu'en résolution de ces difficultés.
- Contribuer à la bonne coordination des acteurs intervenant sur le territoire.

#### PILOTE(S)

Caf Interventions sociales et SSP

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constitution d'une équipe projet.</li> <li>• Repérage des acteurs à mobiliser.</li> <li>• Repérage des lieux au sein de structures partenaires pour la tenue des séances d'informations collectives.</li> <li>• Organisation des stands et des supports de présentations.</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	ADIL, DASES, DLH, STH, CASVP, Caf, acteurs associatifs, bailleurs sociaux, élus d'arrondissement, conseils de quartier, Samu social
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Habitants, acteurs associatifs et institutionnels
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	9 <sup>e</sup> arrondissement
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	Expérimentation sur une première année.
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Matériel municipal ou des bailleurs sociaux (barnums, tables, chaises).</li> <li>• Supports d'information sur les dispositifs existants.</li> <li>• Contacts des partenaires susceptibles de recevoir individuellement les personnes rencontrées.</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Toucher les habitants</b> : nombre de séances d'informations collectives et nombre de visiteurs par séance.</li> <li>• <b>Déployer une information complète</b> : variété et nombre des partenaires présents.</li> <li>• <b>Favoriser l'accès aux droits</b> : nombre et type de sollicitations pendant les séances, nombre de sollicitations post séances.</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Il n'existe de pas de forum logement dans le 9 <sup>e</sup> pour l'instant, ni de séances d'informations collectives sur ce sujet. Il sera nécessaire d'être vigilant pour cibler un nombre suffisamment important de personnes.
<b>PÉRIODE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› 1<sup>e</sup> semestre 2022 : organisation</li> <li>› 2<sup>e</sup> semestre 2022 : tenue d'informations collectives</li> </ul>

## FA A2-E3 FICHE ACTION

### AXE 2 : LOGEMENT - HEBERGEMENT - CADRE DE VIE - LIEN SOCIAL

#### ENJEU 3

**FAVORISER LES MOBILITÉS ET PERMETTRE À TOUTES ET TOUS DE PROFITER D'UN CADRE DE VIE ADAPTÉ ET DES RESSOURCES DU 9<sup>E</sup>**

#### NOM DE L'ACTION

**Spots web radiophoniques sur les ressources du 9<sup>e</sup>**

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Faire connaître les ressources accessibles aux habitants.
- Déployer des outils de communication et d'aller vers complémentaires.
- Favoriser l'accessibilité de ces outils aux acteurs locaux et habitants.

#### PILOTE(S)

FJT Saint Lazare

<b>DESCRIPTION</b>	<p><b>Etape 1 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Implication de résidents du FJT CLJT Saint Lazare.</li> <li>• Constitution d'une équipe projet.</li> <li>• Etude de faisabilité technique et pratique du projet.</li> <li>• Repérage des outils existants et mobilisation des partenaires à associer.</li> </ul> <p><b>Etape 2 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Constitution d'une équipe en charge de la ligne éditoriale et des propositions de rubriques.</li> <li>• Elaboration des spots webradio.</li> <li>• Diffusion des spots.</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	DST, ETS CASVP SSP, Caf, MVAC, partenaires associatifs, Responsable communication de la mairie du 9 <sup>e</sup> , CPA Nouvelle Athènes
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Habitants, acteurs associatifs et institutionnels
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	9 <sup>e</sup> arrondissement
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	1 an
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des résidents du FJT CLJT seront impliqués dans le projet.</li> <li>• Partenaires du 9<sup>e</sup> travaillant sur les webradios comme le CPA Nouvelles Athènes (à mobiliser).</li> <li>• Supports de diffusion comme par exemple l'application Paris 9 (contributions volontaires des habitants du 9<sup>e</sup>).</li> <li>• Voir la possibilité si nécessaire de financements complémentaires Caf (Fonds Public et Territoires) et Ville de Paris.</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	Selon les résultats de l'étude de faisabilité, des spots webradios sont élaborés. Les spots webradios sont diffusés sur différents canaux et réseaux.
<b>COMMENTAIRES</b>	L'étude de faisabilité devra prendre en compte la question de l'impact des web radios.
<b>PÉRIODE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› 2<sup>e</sup> semestre 2022 : 1<sup>ère</sup> étape</li> <li>› 1<sup>er</sup> semestre 2023 : 2<sup>ème</sup> étape</li> </ul>

## FA A2-E4 FICHE ACTION

### AXE 2 : LOGEMENT - HEBERGEMENT - CADRE DE VIE - LIEN SOCIAL

#### ENJEU 4

**DÉVELOPPER DES ESPACES ET DES VECTEURS DE SOCIALISATION NOTAMMENT EN DIRECTION DES PERSONNES LES PLUS ISOLÉES**

#### NOM DE L'ACTION

Réseau AVS 9<sup>e</sup>

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Etablir un état des lieux exhaustif des activités, des publics et des zones d'impact des structures existantes en matière d'animation de la vie sociale.
- Réfléchir à la nécessité d'un éventuel besoin de renforcement de ces structures ou de la création d'autres structures.

#### PILOTE(S)

Caf

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etat des lieux : présentation des activités et données de chaque structure, données du Bureau d'Etudes de la Caf sur les publics...</li> <li>• Elaboration de réponses aux besoins non couverts.</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	Les 2 EVS, les 2 centres Paris Anim', DASES, DST, CASVP, Elus du 9 <sup>e</sup>
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les acteurs concernés par l'animation de la vie sociale de proximité : bénévoles, salariés mais aussi des représentants des utilisateurs de ces structures.</li> <li>• Les habitants.</li> </ul>
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	9 <sup>e</sup> arrondissement
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	1 an
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Données analysées à l'aide du Bureau d'études de la Caf de Paris.</li> <li>• Utilisation du format « atelier du samedi » pour permettre les échanges entre les institutions et les acteurs des structures.</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un document sur l'état des lieux est co-écrit par les acteurs concernés.</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Les agréments des deux EVS «Mosaïques9» et «Tout autre chose» arrivent à échéance fin 2021 (à vérifier).
<b>PÉRIODE</b>	› Premier et second semestre 2022

## FA A2-E5 FICHE ACTION

### AXE 2 : LOGEMENT - HEBERGEMENT - CADRE DE VIE - LIEN SOCIAL

#### ENJEU 5

#### FAVORISER LA RENCONTRE DES DIFFÉRENTS PUBLICS ET ENCOURAGER LA MIXITÉ SOCIALE

#### NOM DE L'ACTION

#### Convivialité inter-structures

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Favoriser l'inclusion dans son quartier par l'implication des habitants.
- Développer la collaboration inter-associative.
- Se réapproprier l'espace public.
- Permettre la découverte d'autres lieux associatifs.

#### PILOTE(S)

FJT du 9<sup>e</sup>, DST et Caf en soutien

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarche inter-structures du 9<sup>e</sup>.</li> <li>• Préparation des évènements avec les structures d'accueil de l'évènement, avec le public et avec le conseil de quartier.</li> <li>• Idées d'évènements : Rue du 9 (à rattacher à l'évènement journée des familles), Convivialité jeu de société.</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	Acteurs associatifs et institutionnels, conseils de quartier.
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Les personnes fréquentant les structures et les habitants des quartiers du 9 <sup>e</sup> .
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	9 <sup>e</sup> arrondissement
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	Durée du PST
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autorisations pour l'organisation d'évènements sur l'espace public auprès de la Mairie du 9<sup>e</sup> et des autres services compétents.</li> <li>• Voir la possibilité si nécessaire de financements complémentaires Caf (Fonds Public et Territoires) et Ville de Paris.</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Deux évènements par an sont organisés.</li> <li>• Au moins un par conseil de quartier sur la durée du PST.</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Une expérience de séances de jeux de société intergénérationnelles a été menée par la mairie du 9 <sup>e</sup> . Possibilité d'articulation avec la Rue du 9.
<b>PÉRIODE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› 1<sup>er</sup> semestre 2022 : 1 évènement à prévoir</li> <li>› 2<sup>e</sup> semestre 2022 : 1 évènement à prévoir</li> <li>› 1<sup>er</sup> semestre 2023 : 1 évènement à prévoir</li> <li>› 2<sup>e</sup> semestre 2023 : 1 évènement à prévoir</li> </ul>

## FA A3-E1-1 FICHE ACTION

### AXE 3 : PETITE ENFANCE - PARENTALITÉ

#### ENJEU 1

#### CONCILIER VIE PROFESSIONNELLE ET VIE FAMILIALE

#### NOM DE L'ACTION

Connaître et valoriser l'offre globale de prise en charge de la famille en matière de mode de garde

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Repérer les besoins des familles en termes de mode d'accueil et identifier les dispositifs existants.
- Faire connaître et valoriser l'existant.
- Elaborer des réponses adaptées aux nouveaux besoins.

#### PILOTE(S)

Caf, DFPE, DST

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'un état des lieux des besoins des familles en termes de mode d'accueil.</li> <li>• Définition d'une communication adaptée aux parents et aux professionnels.</li> <li>• Favoriser l'interconnaissance entre professionnels par la mise en place de temps d'échanges.</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	Mairie du 9 <sup>e</sup> , partenaires du territoire, services publics.
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	• Professionnels et parents
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	9 <sup>e</sup> arrondissement
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	Durée du PST
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Bureau des Etudes de la Caf pour la réalisation de l'état des lieux.</li> <li>• Les partenaires du territoire pour la passation du questionnaire aux familles.</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'offres répondant aux besoins des familles.</li> <li>• Nombre de réponses au questionnaire.</li> <li>• Nombre de partenaires impliqués dans la passation des questionnaires.</li> <li>• Nombre de temps d'échanges entre professionnels et nombre de participants.</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	<p>La phase diagnostic pourra prendre plusieurs formes : questionnaire, focus groupe en lien avec le Bureau des Etudes. Un travail de recensement des dispositifs existants/aides et subventions sera nécessaire.</p> <p>Par ailleurs, une attention particulière sera apportée pour répondre aux besoins spécifiques des habitants les plus précaires de l'arrondissement.</p>
<b>PÉRIODE</b>	› A partir du 2 <sup>e</sup> semestre 2022

## FA A3-E1-1 FICHE ACTION

### AXE 3 : PETITE ENFANCE - PARENTALITÉ

#### ENJEU 1

#### CONCILIER VIE PROFESSIONNELLE ET VIE FAMILIALE

#### NOM DE L'ACTION

#### Expérimentation des Chèques Baby-sitting

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Soutenir les familles monoparentales fragiles ayant besoin de moments de répit et lutter contre leur isolement social.
- Renforcer l'information et l'accompagnement des familles vers les dispositifs de droit commun et les services existants dans l'arrondissement.

#### PILOTE(S)

Association Faites le 9, Mairie du 9<sup>e</sup>, Caf

<b>DESCRIPTION</b>	Mise à disposition des familles monoparentales du 9 <sup>e</sup> arrondissement de services de baby-sitting à domicile pour leurs enfants âgés de 0 à 12 ans, sous la forme de carnet de 24 chèques valables 12 mois et correspondant chacun à une heure de baby-sitting.
<b>PARTENAIRES</b>	CASVP SSP, prestataire de garde d'enfants, acteurs parentalité du 9 <sup>e</sup>
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Familles monoparentales résidant dans le 9 <sup>e</sup> , avec comme cible prioritaire les familles modestes.
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	9 <sup>e</sup> arrondissement
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	Juin 2021 - Mai 2022
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication : mailing / envoi de sms selon les bases de données Caf et Mairie du 9<sup>e</sup>, publications, flyers, etc.</li> <li>• Commissions d'attribution réunissant la Caf, le CASVP, l'association Faites le 9, la Mairie du 9<sup>e</sup>.</li> <li>• Prestataire de garde d'enfants.</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux d'utilisation des chèques par les familles éligibles.</li> <li>• Recours des familles à des dispositifs de droit commun (comme le Cmg) après avoir bénéficié de l'expérimentation.</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	<p><u>Principales modalités de mise en oeuvre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information et communication auprès des familles par la Mairie du 9<sup>e</sup> et la Caf.</li> <li>• Les familles se rendent à la mairie pour déposer leur demande.</li> <li>• Les demandes sont étudiées lors de commissions réunissant la Caf, le CASVP, l'association Faites le 9, la Mairie du 9<sup>e</sup>.</li> <li>• Les familles dont la demande est retenue récupèrent leurs carnets et peuvent prendre contact avec le prestataire qui se charge d'organiser les heures de baby-sitting. Une participation symbolique de 1 euro est demandée aux familles.</li> </ul>
<b>PÉRIODE</b>	› 2021 - 2022

## FA A3-E2 FICHE ACTION

### AXE 3 : PETITE ENFANCE - PARENTALITÉ

#### ENJEU 2

#### FAVORISER L'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

#### NOM DE L'ACTION

Construire et animer un réseau de partenaires autour de la parentalité

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Favoriser l'interconnaissance entre les acteurs du 9<sup>e</sup>.
- Mettre en place des actions à destination des familles en favorisant «l'aller vers».

#### PILOTE(S)

Caf, Référente famille DFPE

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de réunions réseau avec l'élaboration d'une programmation trimestrielle thématique.</li> <li>• Mise en place d'actions à destination des familles, dans une démarche d'aller vers et faire connaître les ressources existantes lors de temps partenariaux.</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mairie du 9<sup>e</sup>.</li> <li>• Partenaires du territoire : associations, LAEP, secteur libéral, services publics (PMI, Ecoles, SSP...), bibliothèques, Réseau Santé Périnatalité Parisien.</li> <li>• Associations des parents d'élèves.</li> </ul>
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Professionnels, bénévoles et parents
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	9 <sup>e</sup> arrondissement
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	Durée du PST
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mobilisation possible du REAAP pour soutien d'initiatives repérées au sein du réseau.</li> <li>• Interventions d'acteurs repérés par le réseau.</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontres organisées.</li> <li>• Nombre de participants.</li> <li>• Nombre d'actions identifiées et réalisées.</li> <li>• Nombre de projets déposés sur le REAAP.</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	
<b>PÉRIODE</b>	› Démarrage au 1 <sup>er</sup> trimestre 2021 avec une rencontre trimestrielle organisée.

## FA A3-E3-1 FICHE ACTION

### AXE 3 : PETITE ENFANCE - PARENTALITÉ

#### ENJEU 3

#### RENFORCER LA PRÉVENTION EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENFANCE

#### NOM DE L'ACTION

Favoriser une meilleure prise en charge des situations complexes en sensibilisant professionnels et bénévoles

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Informer les partenaires (professionnels et bénévoles) sur les fondements en matière de prévention et protection de l'enfance (connaissance des grands principes, des acteurs et institutions ressources, des circuits...).
- Faire connaître les relais, les parcours d'accompagnement et les modalités d'orientation envers les personnes ressources aux professionnels et bénévoles en matière de prévention et protection de l'enfance.

#### PILOTE(S)

SSP, DST, PMI

Acteurs concernés par l'action : bénévoles et professionnels du territoire

Ecoles, EAJE

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outiller les bénévoles et professionnels qui rencontrent des situations complexes, savoir les identifier et pouvoir orienter vers des personnes ressources.</li> <li>• Repérage des personnes ressources et des acteurs à mobiliser.</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	Professionnels du champ de la prévention.
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	• Bénévoles et professionnels des structures du territoire, écoles, EAJE.
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	9 <sup>e</sup> arrondissement
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	Durée du PST
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'interventions réalisées.</li> <li>• Nombre de thématiques abordées.</li> <li>• Nombre de référents prévention au sein des structures.</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Les bénévoles seront particulièrement visés par cette action.
<b>PÉRIODE</b>	› Démarrage au 2 <sup>e</sup> semestre 2021 avec une rencontre semestrielle organisée.

## FA A3-E3-2 FICHE ACTION

### AXE 3 : PETITE ENFANCE - PARENTALITÉ

#### ENJEU 3

#### RENFORCER LA PRÉVENTION EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENFANCE

#### NOM DE L'ACTION

Action expérimentale autour de la parole des enfants

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Prendre en compte la parole des enfants et favoriser leur participation.
- Elaborer une communication pensée par les enfants/ pour les enfants autour des droits de l'enfant, en lien avec l'Éducation Nationale.

#### PILOTE(S)

Mosaïques9, en lien avec le conseil des enfants et les établissements scolaires.

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un concours autour des droits de l'enfant dans le cadre de l'anniversaire de la convention internationale des droits de l'enfant.</li> <li>• Participation des enfants fréquentant les structures de l'arrondissement (Centres Paris Anim', Tout Autre Chose, Mosaïques9) accueillant des enfants ainsi que des écoles du territoire.</li> <li>• Une valorisation des productions sera organisée : exposition, événement festif inter-structures...</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénévoles (notamment du CLAS) et professionnels des structures du territoire.</li> <li>• Éducation Nationale.</li> <li>• Conseil des enfants.</li> </ul>
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Enfants scolarisés en primaire
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	9 <sup>e</sup> arrondissement
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	Année 2021
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à disposition d'une salle pour valorisation des productions des enfants.</li> <li>• Voir la possibilité si nécessaire de financements complémentaires Caf (Fonds Public et Territoires).</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participations au concours.</li> <li>• Nombre de structures impliquées dans l'action.</li> <li>• Réalisation d'un événement valorisant les productions des enfants.</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	
<b>PÉRIODE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>› 1<sup>er</sup> semestre 2021 : réunion de coordination</li> <li>› 2<sup>e</sup> semestre 2021 : événement autour du 20 novembre, date de l'anniversaire de la convention</li> </ul>

## FA A4-E1-1 FICHE ACTION

### AXE 4 : JEUNESSE

#### ENJEU 1

#### FAVORISER L'ACCÈS ET LE RECOURS DES JEUNES AUX OFFRES CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LOISIRS

#### NOM DE L'ACTION

#### Actions de médiation

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- S'informer régulièrement entre acteurs sur les dispositifs existants.
- Favoriser l'échange de pratiques entre partenaires et organiser des temps de formation et sensibilisation.
- Développer des temps où les «prescripteurs» se déplacent au sein des structures pour informer le public jeune.
- Identifier au sein des publics accueillis, des jeunes pouvant être relais de l'information auprès de leurs pairs.

#### PILOTE(S)

DJS (référentes jeunesse), Caf

<b>DESCRIPTION</b>	• Intégration de cette action à la planification des réunions réseau jeunesse du 9 <sup>e</sup> .
<b>PARTENAIRES</b>	Partenaires jeunesse de l'arrondissement.
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Bénévoles et professionnels du territoire ainsi que les jeunes fréquentant les structures de l'arrondissement.
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	9 <sup>e</sup> arrondissement
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	Durée du PST
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supports d'information sur les dispositifs existant.</li> <li>• Mise en lien avec les partenaires susceptibles de transmettre de l'information destinée au public jeune.</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de participants aux réunions.</li> <li>• Nombre d'actions de médiations organisées.</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Des besoins spécifiques ont été identifiés auprès des acteurs sur l'accès aux ressources culturelles du territoire.
<b>PÉRIODE</b>	› 2 <sup>e</sup> semestre 2022 : organisation d'une rencontre entre les acteurs

## FA A4-E1-2 FICHE ACTION

### AXE 4 : JEUNESSE

#### ENJEU 1

#### FAVORISER L'ACCÈS ET LE RECOURS DES JEUNES AUX OFFRES CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LOISIRS

#### PISTE D'ACTION

#### Communiquer sur les offres jeunes

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Adapter la communication aux différents publics.
- Proposer des outils de communication afin d'adapter les supports en fonction des besoins du public.
- Mettre en place des actions de médiation, dans une démarche d'aller vers.

#### PILOTE(S)

À définir

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographie des ressources existantes, réflexion sur l'utilisation des réseaux sociaux (lien à effectuer avec le réseau des Promeneurs du Net).</li> <li>• Mobilisation de professionnels sur des lieux cibles, organisation d'un forum des associations exclusivement jeunesse.</li> <li>• Communiquer en utilisant les événements fédérateurs comme le forum des métiers 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>.</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	Réseau jeunesse, acteurs du champ social et sportif, établissements scolaires.
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Jeunes de l'arrondissement
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	9 <sup>e</sup> arrondissement
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	À définir
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supports d'information sur les dispositifs existants.</li> <li>• Forum des métiers 4<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>.</li> <li>• Lien avec les établissements scolaires pour relais des supports de communication.</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	À définir
<b>COMMENTAIRES</b>	Action proposée en piste pour une mise en oeuvre en 2022. Celle-ci devra être discutée en comité de pilotage.
<b>PÉRIODE</b>	› 2022

## FA A4-E2 FICHE ACTION

### AXE 4 : JEUNESSE

#### ENJEU 2

#### FAVORISER L'ÉMERGENCE DE PROJETS SOLIDAIRES

#### PISTE D'ACTION

#### Favoriser la place des jeunes dans la cité

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Susciter l'intérêt solidaire et citoyen des jeunes.
- Faire connaître les acteurs de la solidarité et les ressources existantes sur un territoire.
- Renforcer les actions entre établissements et structures jeunesse.

#### PILOTE(S)

À définir

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche de témoignages de jeunes qui se sont investis et engagés dans la vie locale.</li> <li>• Organisation d'un forum autour de l'engagement et de la citoyenneté.</li> <li>• Mise en place d'appels à projets en interne pour financer des actions.</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	Partenaires jeunesse du territoire, MVAC du 9 <sup>e</sup> .
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	Jeunes de l'arrondissement.
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	9 <sup>e</sup> arrondissement
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	À définir
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supports d'information sur les dispositifs existants.</li> <li>• Lien avec la CASPE pour contact avec les établissements scolaires.</li> <li>• Partenariat à développer avec la Fabrique de la solidarité.</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	• À définir
<b>COMMENTAIRES</b>	Action proposée en piste pour une mise en oeuvre en 2022. Celle-ci devra être discutée en comité de pilotage.
<b>PÉRIODE</b>	› 2022

## FA A4-E3 FICHE ACTION

### AXE 4 : JEUNESSE

#### ENJEU 3

#### AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

#### NOM DE L'ACTION

Coordonner et fédérer les professionnels autour de l'accompagnement à la scolarité

#### OBJECTIFS DE L'ACTION

- Améliorer l'interconnaissance entre acteurs.
- Favoriser les échanges de pratiques sur des thèmes.
- Mieux communiquer sur l'offre existante.

#### PILOTE(S)

Caf

<b>DESCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de rencontres thématiques trimestrielles. Exemple d'une programmation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mai : échanges sur la rentrée scolaire suivante (recensement de l'offre des acteurs).</li> <li>- Septembre : stage de 3<sup>e</sup>, comment aider les élèves ?</li> <li>- Janvier : échanges de pratiques autour des liens avec les établissements scolaires ?</li> </ul> </li> <li>• Lien avec les collègues à développer (exemple du forum CLAS organisé sur le 10<sup>e</sup>).</li> <li>• Recenser les ressources existantes en termes d'accompagnement à la scolarité.</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	Partenaires proposant de l'accompagnement à la scolarité (Centres Paris Anim, EVS, associations), éducation nationale, directions de la ville et Mairie du 9 <sup>e</sup> .
<b>PUBLIC BÉNÉFICIAIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Professionnels et bénévoles.</li> <li>• À l'externe : familles de l'arrondissement.</li> </ul>
<b>TERRITOIRE D'INTERVENTION</b>	9 <sup>e</sup> arrondissement
<b>DURÉE DE L'ACTION</b>	Toute la durée du PST.
<b>MOYENS MOBILISÉS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Supports de communication existants (Guide du 9<sup>e</sup> sur l'aide au devoir, Tous Bénévoles).</li> <li>• Mobilisation éventuelle de l'appel à projet CLAS côté Caf.</li> <li>• Interventions d'acteurs spécialisés comme Tous Bénévoles.</li> </ul>
<b>RÉSULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS D'ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de rencontres organisées</li> <li>• Nombre de participants aux rencontres.</li> <li>• Nombre de nouveaux porteurs CLAS.</li> </ul>
<b>COMMENTAIRES</b>	Le besoin d'accompagnement des jeunes après bac a été évoqué en groupe de travail.
<b>PÉRIODE</b>	› À compter du 1 <sup>er</sup> trimestre 2021, organisation d'une rencontre trimestrielle.

# RESSOURCES

Les différents travaux ci-après ont permis la conception du plan d'actions du PST sur le 9<sup>e</sup> arrondissement :

- « Diagnostic social d'arrondissement », DST Nord Dases, données 2010 – 2015, publié en novembre 2018
- « Portrait social d'arrondissement », Observatoire social – Dases, données 2007 – 2012 et 2012 – 2015, publié en 2017
- « Diagnostic territorial », Caf de Paris, données 2017
- « Fiche de territoire du 9<sup>e</sup> arrondissement », Caf de Paris, juin 2019 – Insee (recensement 2016)
- « Contrat jeunesse d'arrondissement », DJS, données 2014 – 2017, publié en novembre 2018
- Données CASPE
- Projet d'action sociale Casvp
- « Mettre en œuvre une convention territoriale globale (ctg) », Cnaf, mars 2014 ».   
En ligne : [https://www.Caf.fr/sites/default/files/Caf/851/PARTENAIRES/signataire %20CEJ-CTG/CTG/conv\\_territoriale\\_globaleBD.pdf](https://www.Caf.fr/sites/default/files/Caf/851/PARTENAIRES/signataire%20CEJ-CTG/CTG/conv_territoriale_globaleBD.pdf)
- « Convention d'Objectifs et de Gestion entre l'Etat et la Cnaf 2018-2021 ».   
En ligne : [http://extranet.ucanss.fr/contenu/public/EspaceRessourcesHumaines/pdf/INC/2018/Documents\\_de\\_support/180918\\_Inc/COG\\_2018-2022\\_Branche\\_Famille.pdf](http://extranet.ucanss.fr/contenu/public/EspaceRessourcesHumaines/pdf/INC/2018/Documents_de_support/180918_Inc/COG_2018-2022_Branche_Famille.pdf)
- Julien Orlandini, « L'action territoriale des Caf : entre repositionnement et rééquilibrage », *Regards* n° 56, mars 2020.   
En ligne : [https://en3s.fr/articles-regards/56/REGARDS\\_56.pdf](https://en3s.fr/articles-regards/56/REGARDS_56.pdf)
- Jean-Louis Haurie, « Le développement social territorial – Une stratégie de modernisation des Caf inscrite dans la durée », *Recherches et prévisions*, 2005.

# PARTENAIRES

Les partenaires cités ci-après ont participé à l'élaboration du PST 9<sup>e</sup> :

- Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)
- Armée du salut - Centre d'Hébergement d'Urgence
- Association ADIAM 9<sup>e</sup>
- Association Aide Familiale A Domicile (AFAD) Île-de-France
- Association Aides aux Mères de Famille (AMF)
- Association Aurore – Club de prévention Siloé
- Association Centre d'Action Sociale Protestant (CASP)
- Association Entourage
- Association Esperem, service de médiation familiale
- Association Famille et Cité
- Association IKIGAÏ
- Association Isabelle
- Association Olga Spitzer
- Association Saint – Vincent de Paul
- Bibliothèque Drouot
- Bibliothèque Louise Walsler - Gaillard
- Caisse d'Allocations Familiales de Paris
- Caisse des Ecoles Paris 9<sup>e</sup>
- Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP) – Service Social de Proximité (SSP)
- Centre Paris Anim' Nouvelles Athènes
- Centre Paris Anim' Paul Valeyre
- Circonscription des Affaires Scolaires et de la Petite Enfance (CASPE) 8<sup>e</sup>/9<sup>e</sup>/10<sup>e</sup>
- Crèche Babilou Paris Cordorcet
- Crescendo – Relais Assistantes Maternelles (RAM) (Poussins du 9<sup>e</sup>)
- Direction de la Démocratie, des Citoyens et des Territoires (DDCT)
- Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS)
- Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP)
- Direction des Affaires Culturelles (DAC)
- Direction du Logement et de l'Habitat (DLH)
- Direction Sociale de Territoire (DST) Nord – Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES)
- Espace de Vie Sociale (EVS) Mosaïques 9
- Espace de Vie Sociale (EVS) Tout Autre Chose
- Espace Parisien pour l'Insertion (EPI) Château-Landon
- Fédération des acteurs de la solidarité Île-de-France
- Fondation des Œuvres de la Croix Saint Simon (FOCSS) – Relais Auxiliaires Parentales
- Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) Jeune Cordée
- Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) Saint-Lazare
- Groupe Hospitalier Universitaire : Centre Médico-Psychologique, Unité mobile, Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel et Unité Mère Bébé
- Groupe SOS Centre d'Hébergement d'Urgence/Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale - Villa Fromentin
- Groupe SOS Solidarités
- Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) Les P'tits, les Grands
- Mairie du 9<sup>e</sup>
- Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 9<sup>e</sup> (MVAC9)
- Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- Mission Locale de Paris – Site Centre
- Point Information Jeunesse Lafayette
- Représentants des conseils de quartiers
- Service d'Agrément et Accompagnement des assistants Maternels et Familiaux (SAMF) - Maison d'Enfance
- Service de Santé Scolaire
- Service PMI 1<sup>er</sup>/2<sup>e</sup>/3<sup>e</sup>/4<sup>e</sup>/9<sup>e</sup>/10<sup>e</sup> – Direction des Familles et de la Petite Enfance (DFPE)
- Service Social Polyvalent du 9<sup>e</sup>
- Service Social Scolaire
- Service territorial - Protection Maternelle et Infantile (PMI) – territoire 8<sup>e</sup>
- Services d'Accompagnement à la vie Sociale (SAVS) CADET – Fondation l'Élan Retrouvé
- Union Départementale des Associations Familiales de la Seine (UDAF de Paris)





